



Compte rendu de la réunion du Conseil de l'ED 556 (HSRT) du 3 juillet 2015 à 14h en visioconférence Caen-Rouen-Le Havre PROVISOIRE

Présents Caen : Christophe DURAND (Directeur de l'ED et représentant le CesamS), Dominique BEYNIER, Jean-Marc FOURNIER, Olivier MAQUAIRE, Michèle MOLINA, Victoria DUMONT, Pierre GUILLEMIN, Evelyne DELABROISE

Présents Rouen : Jean-Luc RINAUDO (Directeur-Adjoint Rouen et représentant le CIVIIC) Michel BUSSI, Olivier SIROST

Présents Le Havre : Catalina SANTANA-BUCIO

Procurations : Pierre-Alexandre DELORME, Arthur GLAIS,

Le conseil débute à 14h (visioconférence avec Le Havre et Rouen)

1) Compte rendu du conseil de mai 2015 : adopté à l'unanimité

2) Liste des contrats doctoraux établissements

La commission a travaillé lundi 29 juin (dossiers) et jeudi 2 juillet (auditions).

Un représentant étudiant indique un vice de forme sur la partie laboratoire : le classement sur le dossier n'y figure pas. O. Maquaire, membre de la commission, indique que le tableau des candidats mentionnait bien les classements des URS et montre le document. Le directeur de l'ED qui préside la commission indique que lorsque les URS n'ont pas fait leur classement au moment du dépôt, elles envoient dans la semaine cette information avant la commission.

Un représentant étudiant indique que par ailleurs les candidats convoqués aux auditions n'ont pas tous été prévenus dans le même délai. La secrétaire de l'ED indique que les mails sont partis le mardi matin à destination des candidats auditionnés. Une des adresses indiquées dans l'un des dossiers était erronée. Dès retour du message d'erreur, le candidat a été contacté et a livré une adresse mail fonctionnelle.

Un représentant étudiant indique qu'un au moins des dossiers ne mentionnait pas l'appartenance à un axe du laboratoire du projet concerné, élément qui est demandé. Cette absence d'une information importante constitue un manque anormal.

D. Beynier, mis en cause pour cette présumée carence dans l'information reprend le texte exact qui figure sur le dossier :

Le Directeur de thèse est un spécialiste des questions portant sur la cohésion sociale et les dynamiques institutionnelles. Le travail de thèse proposé par Pierre-Alexandre Delorme s'inscrit dans l'axe du laboratoire dont Salvador JUAN est un des fondateurs. La reconnaissance scientifique dont Salvador Juan fait l'objet ainsi que ses publications scientifiques sont pour le laboratoire l'assurance d'une thèse qui devrait voir le jour dans les temps impartis pour un contrat doctoral.

Approbation des listes

UNIVERSITE DE CAEN



UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

3 contrats doctoraux

(Les décisions du jury sont prises sous réserve de la recevabilité des dossiers)

Liste principale

RANG	NOM de l'ETUDIANT	UNITE DE RECHERCHE
1	FEUILLET Antoine	EA 4260 CesamS
2	MOUGET Anne-Cécile	EA 3918 CERReV
3	BROUARD-SALA Quentin	UMR 6590 ESO Caen

Liste complémentaire

4	GIRARDIN Antonin	UMR 6590 ESO Caen
5	BODIN Simon	U 1077 Neuropsychologie et neuroanatomie fonctionnelle de la mémoire humaine
6	ANDRIEU Marc	EA 3918 CERReV

→ VOTE liste UCBN ==> 9 pour, 4 abstentions et 1 contre

Nota : la candidate classée 2ème Caen est actuellement candidate à un contrat MES de type « handicap ». Dès connaissance du résultat de ce concours ; non connu à ce jour, le contrat libéré serait attribué au candidat classé 1^{er} en liste complémentaire.

Nota 2 : la candidate classée 2^{ème} est inscrite en thèse (année 1). Dans ce cas, la commission recherche doit statuer sur l'autorisation d'accorder un contrat doctoral à une thèse entamée et qui donc se fera au mieux en 4 ans.

UNIVERSITE DE ROUEN

UNIVERSITE DE ROUEN

3 contrats doctoraux

(Les décisions du jury sont prises sous réserve de la recevabilité des dossiers)

RANG	NOM de L'ETUDIANT	UNITE DE RECHERCHE
1	DESPOIS Julien	EA 2657 CIVIIC
2	RUPPE Willem	EA 3832 CETAPS
3	PETIT Emeline	EA 4700 PSY NCA

→ Vote liste UR ==> 9 pour, 5 abstentions

UNIVERSITE DU HAVRE

UNIVERSITE DU HAVRE

1 contrat doctoral

(Les décisions du jury sont prises sous réserve de la recevabilité des dossiers)

RANG	NOM de L'ETUDIANT	UNITE DE RECHERCHE
1	LANGLOIS Thibaut	UMR 6266 IDEES Le Havre

→ Vote liste ULH : 10 pour et 4 abstentions

3) Mise en place de comité de site

Dès la rentrée, un comité de site est mis en place sur les 3 sites de l'ED. A titre d'essai, il est constitué des 6 personnes, 3 doctorants et 3 EC.

A partir de 2016, les 2 élus et leur 1^{er} suppléant constitueront le trio étudiants.

Pour les EC, chaque site détermine les 3 représentants (responsable de site +2 collègues)

Nota : Le havre fonctionne à 1+1

Nota 2 : pour cet automne, chaque site organise la mise en place du conseil. Caen sur la base des élus, Le Havre également. Pour Rouen, sans élu étudiant, le directeur du site propose aux Urs de trouver 3 doctorants.

4) Dossier vague B

Le bilan en version amendée par l'auto-évaluation est parti à la COMUE et aux établissements. Le projet sera joint la semaine prochaine. La version définitive du bilan/ projet sera envoyée aux établissements et déposée sur la plateforme HCERES mi-septembre.

5) Questions diverses

Les représentants étudiant souhaitent que soit abordé le projet d'arrêté sur le doctorat. Les

doctorants demandent un positionnement de l'ED via son conseil sur ce projet.

Après quelques échanges sur les différents aspects de ce projet gelé jusqu'en 2016, le conseil vote deux motions à l'unanimité des présents, soit 14 votants :

- a) Contre la délivrance du doctorat par d'autres établissements que les universités
- b) Contre la possibilité de l'Obtention du doctorat par VAE

Après avoir remerciés tous les participants et notamment les collègues de la commission « contrat doctoral » le directeur de l'ED déclare le conseil clos à 15h

